

## Atelier et chantier d'insertion : « Mieux nous faire connaître »

Tous les dix-huit mois, une journée des chantiers d'insertion de Loire-Atlantique est organisée autour d'un thème de travail. Cette année, Atelier et chantier d'insertion (ACI) : une identité en mouvement. La réunion du 6 février a réuni 110 personnes à Saint-Aignan-de-Grandlieu : professionnels, bénévoles, partenaires institutionnels comme Pôle emploi, conseil général... Les ACI, conventionnés par l'État, sont des dispositifs relevant de l'insertion par l'activité économique. Ils ont pour objet l'embauche de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. « **Les personnes ainsi embauchées sont titulaires d'un contrat de travail, par**

**exemple, un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) »,** précise David Chiron, président du réseau des chantiers d'insertion.

« **Nous devons mieux nous faire connaître,** a expliqué le sociologue Philippe Labbé. **Il faut trouver les moyens de rapprocher l'emploi des salariés en parcours dans nos structures, par une mise en relation avec les employeurs, afin de faciliter la réinsertion dans l'emploi classique. Écrire une charte partenariale afin que les entreprises ou donneurs d'ordre comprennent et identifient mieux notre métier. »**

**Contact.** David Chiron, délégué général Banque Alimentaire 44,



*Cent dix personnes participaient à cette journée organisée à Saint-Aignan-de-Grandlieu.*

[contact@reseau-insertion44.fr](mailto:contact@reseau-insertion44.fr)